



OBJET : REPONSE A LA DEMANDE D'INFORMATION DES CONCURRENTS RELATIVE À L'AO N° 03/2025.

OBJET : FOURNITURE D'OUTILLAGE ÉLECTRIQUE EN DEUX LOTS SÉPARÉS.

A la suite des demandes de clarification des concurrents, nous vous communiquons les informations suivantes :

Questions :

1. Modalités de paiement : Pourriez-vous s'il vous plaît nous fournir des détails précis concernant les modalités de paiement attendues ? sachant qu'on est un fournisseur étranger.
2. Garanties : Pourriez-vous également préciser les garanties que vous fournissez, telles que l'avance ou la lettre de crédit bancaire, étant donné que la modalité de la livraison est EXW ?

Réponses :

1. Les modalités de règlement pour les fournisseurs étrangers sont stipulées au deuxième alinéa de l'article 22 du CPS.

Le règlement sera effectué, au choix du fournisseur, par virement bancaire à soixante (60) jours fin du mois de la date de facture, ou par lettre de crédit documentaire irrévocable à soixante (60) jours, à hauteur de :

- Quatre-vingt-treize pour cent (93%), et après déduction des pénalités de retard, le cas échéant, contre présentation des documents originaux suivants :
 - 3 Factures commerciales originales signées et cachetées ;
 - 1 jeu de connaissance ou CMR ou LTA à notifier au LPEE ;
 - 3 notes de poids/ colisage ;
 - Certificats d'origine et/ou EUR1 ;
 - 1 Bordereau de livraison.
 - Sept pour cent (7%) à la réception définitive du présent marché.
2. Concernant les garanties, et compte tenu du mode de livraison EXW, nous vous invitons à prendre en considération ces modalités de paiement dans la préparation de votre offre. Aucune avance spécifique n'est prévue dans le cadre de cet appel d'offres.

Pour tout complément d'information veuillez nous contacter à l'adresse suivante : dir.dla@lpee.ma.